



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ÉLÉMENTS DE CORRECTION

Document 1 (7 points)

Question 1

- Combat qui traverse les époques : dès l'Antiquité romaine avec les jeux du cirque. (1 pt)
 - Combat universel : des combats avec des animaux existent dans les Antilles, à l'Île Maurice, au Pérou, aux États-Unis. (1 pt)
- (2 points)

Question 2

Le rodéo ne se termine pas par la mort de l'animal.

(1 point)

Question 3

(4 points)

(1 pt par argument : on attend 4 arguments sur les 5 ci-dessous)

- Arguments des adversaires :
 - à la différence du gavage des oies ou de l'abattage des animaux, la souffrance est mise en spectacle
 - entreprises lucratives.
- Arguments des partisans :
 - le caractère culturel de la tauromachie
 - confrontation de l'intelligence et du courage contre la force sauvage
 - l'esthétisme.

Document 2 (8 points)

Question 4

Voir ANNEXE pour le graphique.

(5 points)

- 1 pt pour le titre.
- 1 pt pour les indications sur l'axe des abscisses et sur l'axe des ordonnées.
- 3 pts pour les barres (dont 1 pt pour le respect de l'échelle demandée).

Question 5

- Une courte majorité est favorable à l'interdiction. (1 pt)

(3 points)

Justification : chiffre 50% (0,5 pt)

- Dans l'ensemble, les régions à tradition taurine sont plus opposées à l'interdiction de la corrida.

(1 pt)

Justification : on attend au moins un exemple du tableau. (0,5 pt)

Examen : BREVET PROFESSIONNEL INDUSTRIEL		Session 2009	CORRIGE
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Coeff.: 3	Durée : 3h00	Folio : 1/4

Document 3 (8 points)

Question 6

(2 points)

- Termes du champ lexical des ténèbres : "nuit", "ombre", "noirs" ("pleins de nuit").

(1 pt pour les 3 - 0,5 pt si seulement 2 sur 3)

- Effet recherché : insistance sur la force aveugle du taureau, insistance sur les dangers qu'il représente, marquer l'opposition par rapport à l'image que s'en faisait Juan.

(1 pt pour toute idée pertinente)

Question 7

(2 points)

Les gestes du torero sont présentés comme un art, comme le montre le vocabulaire : "rythme", "harmonie", "éclat de beauté", "sérénité" (2 pts. On exige au moins 2 éléments)

Question 8

(2 points)

Le jeune Juan voulait être torero pour la gloire. (1 pt)

- Justification : "L'arène, c'était la gloire" (1.3), "me porter aux nues" (1.9), "sur les épaules des spectateurs" (1.15). La gloire est associée à la lumière. (1 pt)

Question 9

(2 points)

Le titre *Les Yeux noirs* :

- Évocation de la force sauvage du taureau (1 pt)

- Ce sont les yeux de Juan désormais privés de lumière (1 pt)

Document 4 (7 points)

Question 10

(4 points)

Éléments de réponses possibles :

Cette photographie, prise en plongée, tend à adopter le point de vue de l'animal : la corne et la tête du taureau épousent le dos du toréro, qui est genou à terre ; impression de danger. Le choix du cadrage accentue l'impression de dépouillement du décor (le public est absent de la photographie, se trouve hors champ mais ne peut être oublié), la solitude de l'homme, le duel entre deux êtres.

(description image : 2 pts - interprétation : 2 pts)

Documents 1 et 4 (3 points)

Question 11

(3 points)

- "La valeur du courage" : l'homme se trouve seul face à un animal puissant.

- "Les ressources de l'intelligence en l'absence des machines" : il ne peut dépendre que de lui et doit se servir de son esprit.

- "La capacité des hommes à enfanter la beauté" : l'habit et les instruments, ainsi que la position du corps, restent spectaculaires. Il y a une recherche esthétique. (1 pt par élément expliqué)

Examen : BREVET PROFESSIONNEL INDUSTRIEL		Session 2009	CORRIGE
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Coeff.: 3	Durée : 3h00	Folio : 2/4

Document 5 (2 points)

Question 12

(2 points)

- Point de vue : attaque frontale contre la corrida (1 pt)
- Procédés :
 - *Vocabulaire dépréciatif : idées fausses, etc.
 - *Thèse énoncée d'emblée
 - *Recours à des arguments scientifiques
 - *Organisation du texte : "Non" x 2
 - *Vocabulaire renvoyant à l'être humain : "châtiment", etc.
 - *Gradation dans la douleur infligée. (1 procédé : 0,5 pt - 2 procédés identifiés : 1 pt)

Document 6 (4 points)

Question 13

(4 points)

1 pt par retombée, soit 3 pts pour :

- économiques (commerces, tourisme)
- image de la ville, rayonnement (échelles nationales et internationales)
- animation de la ville

1 pt pour toute copie qui cherchera à expliquer : contribution à la politique de renouvellement urbain, cohésion sociale.

Documents 5 et 6 (2 points)

Question 14

(2 points)

Non : Jesus Mosterin et Jean-Claude Boustingorry ne considèrent pas la corrida de la même façon.

Le premier remet en cause cette tradition, contrairement au second. Le terme "sauvagerie" s'oppose à une "image de marque positive". (1 pt)

COMPÉTENCES D'ÉCRITURE (18 points)

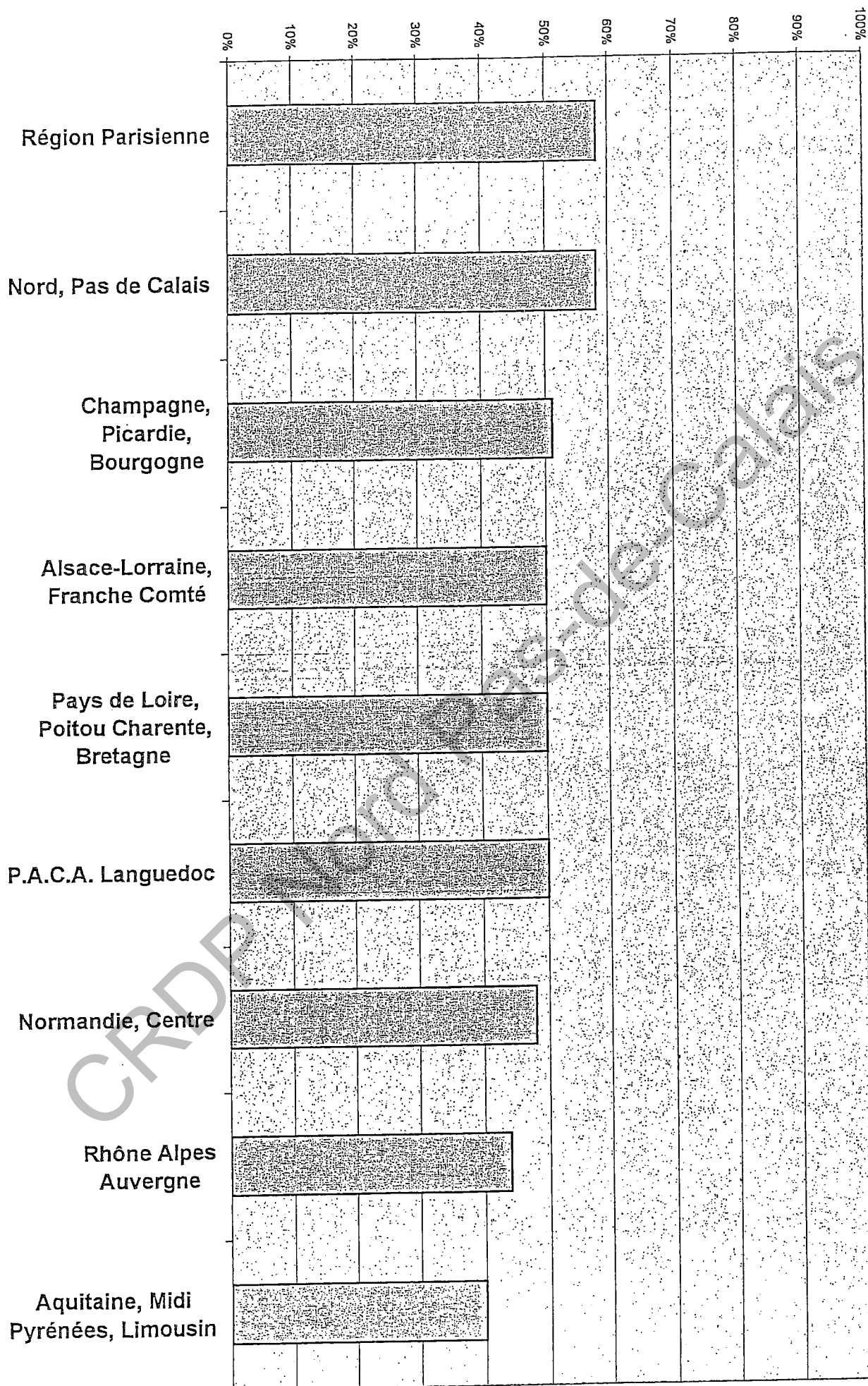
- Respect de la situation de communication (2 pts)
- Stratégie argumentative (6 pts)
- Reprise judicieuse d'éléments du dossier pour nourrir la réflexion (4 pts)
- Expression (6 pts)

Législation du travail (4 points)

- Le délégué C.H.S.C.T. doit informer l'employeur par écrit. (1 pt) Cet avis est consigné par écrit sur un registre spécial, avec mention du poste de travail concerné, nature du danger, cause, nom des salariés exposés. (2 pts)
- Informer l'employeur par lettre recommandée. (1 pt)

Examen : BREVET PROFESSIONNEL INDUSTRIEL		Session 2009	CORRIGE
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Coeff.: 3	Durée : 3h00	Folio : 3/4

Représentation du % de personnes favorables à l'interdiction de la corrida en France par Région



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.